



Toulouse, le 22 septembre 2023

Compte rendu Comité social d'administration Territoire 31/09/65

Présents : CGT PJJ, SNPES et UNSA, DT et DTA 31/09/65

L'ordre du jour de ce CSA portait sur la validation du règlement intérieur, sur la présentation des projets de service du STEI et de l'EPE de Toulouse, ainsi que sur la présentation du schéma territorial d'insertion.

La CGT PJJ et le SNEPS ont rappelé dans une déclaration liminaire commune, qu'il avait été convenu lors d'une audience multilatérale en juin dernier que la présentation des projets de service se ferait sur deux jours, par respect pour les équipes et les directeurs de service qui avaient travaillé sur ces projets. Mais également pour nous permettre en amont de faire des amendements, ceci afin de fluidifier les échanges et de créer un débat de fond constructif ce qui n'avait pas été le cas précédemment ! La directrice territoriale a accédé à cette demande, la date du 17 novembre a été choisie pour l'ensemble des projets de service. Une mince affaire ! **N'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés quant à l'application des projets de service !**

Le DTA a ensuite présenté le Schéma territorial d'insertion qui reprend le travail des réunions du GP insertion. Saluons ici un travail imposant avec une stratégie d'insertion ambitieuse. Ce schéma viendra durablement redessiner l'insertion sur notre territoire notamment avec l'arrivée des conseillers d'insertions sur les 3 STEMOS et les futurs UEAJ qu'ils sous-tendent ! Ces postes sur la mobilité n'étaient pas attendus si tôt comme quoi que ce soit pour le départ de sa DT ou pour l'ouverture des postes la centrale a toujours un coup d'avance !

La CGT PJJ restera vigilante quant au maintien des emplois ! La DT a d'ores et déjà dit que les postes de mission locale disparaîtraient avec l'arrivée des conseillers d'insertion, bien entendu l'agent déjà en poste sera priorisé au vu de son expertise. Il n'y a donc plus de recrutement pour le poste sur Toulouse... Pour le PREO, il n'y aura pas de remplacement de l'agent parti en détachement pour le moment, celui-ci étant directement fléché SIPEC.

La CGT PJJ passera prochainement dans vos structures ce qui nous permettra d'étoffer nos revendications auprès de notre DT.

Nous restons vigilants et préoccupés par vos conditions de travail, aidez-nous à les améliorer !